

ITINÉRAIRES EN DYLE

Les sites ornithologiques de Wavre à Leuven

La Dyle.

Le "naturaliste des années 1960-70" y ressentait probablement les mêmes émotions que "l'ornithologue 2000" aujourd'hui à Harchies. Il y a une soixantaine d'années, le paysage était très ouvert de Wavre à Leuven, partagé entre pâturages et prés de fauche humides; le **Busard cendré** nichait régulièrement jusque dans les années 1940 et le **Râle des genêts** aurait encore niché en 1948.



Paysage typique de fond de vallée dans le pays de la Dyle,
ici un fond humide dans la vallée de la Nethen
(Marc Walravens)

"Et si on créait des étangs dans les parties les plus humides ? "

Voilà la pisciculture qui débarque dans la vallée: en une trentaine d'années, c'est un véritable **chapelet d'étangs** qui voit le jour, une aubaine pour les oiseaux d'eau. Dans le

Et au passage ?

Ah, le passage en a aussi fait rêver plus d'un à l'époque. Voir le **Balbuzard** quitter son perchoir, disparaître en partie sous

même temps, une bonne partie des fonds humides restant est **plantée de peupliers**, ce qui a peut-être favorisé le **Loriot** et certainement, plus tard, la **Grive litorne**. Des fauvettes aquatiques s'installent ou prospèrent (**Rousserolle turdoïde, Locustelles lusciniöide et tachetée, Phragmite des joncs**, et même la **Bouscarle de Cetti** dans les années 1980), alors que plusieurs espèces de canards apparaissent (**Canard souchet, Sarcelle d'été** et les **fuligules** dans les années 1970). Même la **Marouette ponctuée** niche.

l'eau puis reprendre son envol un poisson au bout d'une patte était un des buts avoués d'une balade de printemps. Et si (presque par malchance?) il ne se montrait pas, finalement, avec les **limicoles, sternes** et **Mouettes pygmées** que l'on avait pu observer sur la journée, ce n'était tout de même pas si mal. Surtout si on avait "eu" un **labbe**...



En hiver?

Pipits spioncelles, Chevalier culblanc et bécassines, canards, les trois espèces de **cygnes**, du moins tant qu'il ne gelaît pas trop, voire quelques **oies**, voilà certes de quoi agrémenter une sortie à la "mauvaise" saison !

Ci-contre, un méandre naturel de la Dyle à hauteur de Pécrot (Marc Walravens)

Mais au cours des 20 dernières années, cette aura a petit à petit choisi discrétion et retenue. **Plusieurs espèces se sont raréfiées** ou ont complètement **disparu** de la vallée (**Cygnes de Bewick et sauvages, Bouscarle, Rousserolle turdoïde, Phragmite des joncs, Pie-grièche grise, Traquet pâtre**, etc.). **D'autres régressent** encore à l'heure actuelle : **Loriot, Bruant des roseaux, Grive litorne, Rossignol, Tourterelle des bois**.

Les raisons ?

Par exemple : la **chute globale des effectifs** de plusieurs espèces migratrices, la **baisse du niveau des nappes phréatiques** (captages, drainages...), le **reboisement** naturel, le

“Alors aujourd'hui les p'tits zoziaux boudent la Dyle? Meuh non.”

Le puzzle d'étangs, de pâtures et de bosquets reste intéressant, notamment lors des **passages. Canards, limicoles, rapaces**, entre autres, s'y arrêtent régulièrement, de quelques minutes à plusieurs jours. **Les versants**, boisés ou

vieillessement des roselières, les mises en culture, l'engraissement des prairies...

Heureusement, l'urbanisation n'a pratiquement pas agressé le fond de la vallée depuis 1980 : peu de nouvelles constructions, aucune nouvelle route (ça, ça n'a pas toujours été facile...). Finalement, seul un site (juste au sud de Wavre) a entièrement disparu au cours de la seconde moitié du 20ème siècle.

pâturés, et **les plateaux** voisins méritent certainement un petit détour en toute saison : du **Pluvier doré** à la **Caille des blés**, de la **Bergeronnette printanière** au **Bruant proyer** ou du **Faucon émerillon** au **Busard Saint-Martin**, vous ne serez pas déçus.

Une promenade dans le bassin de la Dyle peut également être l'occasion de s'initier à l'une ou l'autre discipline, comme **l'observation des papillons ou des libellules**. La région présente en effet une belle richesse pour ces deux catégories d'insectes en moyenne Belgique.

Plus de **15 espèces de libellules** se rencontrent assez facilement, par simple observation au-dessus des étangs ou le long de leurs berges, mais également au hasard des promenades dans les champs, les prés et les bois. Libellule déprimée, Agrion au corps de feu et Agrion jovencelle se rencontrent fréquemment de mai à début juillet, alors que Calopteryx, Aeschnes, Anax, Sympetrum, Orthétrum, Lestes et Agrions aux yeux rouges s'observent plutôt de juillet à septembre.

Quant aux **papillons de jour**, pas moins de **35 espèces** ont été répertoriées dont près de 25 s'observent régulièrement. Parmi les plus intéressantes, on notera, par exemple, le Machaon, le Thécla du Chêne, le Thécla du Bouleau, l'Argus à bande noire, l'Argus icare, le Bronzé, la Sylvaine, la Mégère et, à l'occasion, un Soufre ou un Soucis.

Pour (re)découvrir la région, nous vous proposons 4 circuits à parcourir jumelles au vent, l'oreille en alerte et, parfois... le nez au sol, les oiseaux n'étant pas le seul intérêt du pays de la Dyle !

La vallée de la Dyle

La meilleure façon d'aborder la vallée est de parcourir à pied tout ou partie de l'itinéraire proposé et de profiter du chemin de fer tout proche pour éviter de revenir sur ses pas. On se parkera avantageusement à la gare où l'on souhaite terminer la balade et on prendra le train jusqu'au point de départ. En se renseignant au préalable sur les horaires on évitera ainsi une attente inutile. A titre d'exemple, **se parker à Pécrot et**

prendre le train jusqu'à Oud-Heverlee; le retour par la vallée prendra la journée. L'itinéraire complet compte plus d'**une dizaine de kilomètres** mais peut très bien être parcouru en plusieurs fois. Il est également possible de ne visiter que les étangs en se garant à proximité de chacun d'eux (voir schéma).

Depuis la gare de Oud-Heverlee, suivre, vers le nord, la route qui longe le chemin de fer. Après une centaine de mètres, la quitter lorsqu'elle tourne à droite et emprunter un large chemin longeant la voie ferrée. A la hauteur d'une mare privée, passer sous un petit pont et poursuivre droit devant: le chemin serpente quelque peu, traverse une pessièrre (à propos, avez-vous entendu les huppés du coin, **mésange** et **roitelet**?) et arrive aux prairies.

En prenant à gauche, on rejoint l'**étang de Oud-Heverlee sud**. Le sentier longe sa berge ouest. **Martin-pêcheur, fuligules, Grand Cormoran et Grèbe huppé** sont généralement présents. En juillet, les bords de l'étang sont bien colorés: les longs épis roses vifs de la **Salicaire** côtoient ceux, jaune citron, de la **Lysimaque commune**; les petites fleurs bleu pâle? des **myosotis**. Et parmi les espèces moins communes : l'**Achillée sternutatoire** (fleurs blanches). Lors des chaudes journées d'été, le site est propice à l'observation des **libellules**. En hiver, si l'étang n'est pas gelé, plusieurs espèces d'oiseaux d'eau stationnent, comme les **Sarcelles d'hiver** (souvent cachées dans la végétation de l'autre côté de l'étang) mais aussi le **Canard chipeau** et parfois un **Canard siffleur**. Ne pas négliger de donner un coup de jumelles dans les vastes prairies où la Dyle déroule ses méandres : le **Pipit spioncelle** y est régulier d'octobre à mars.

Quitter l'étang en poursuivant le sentier vers le sud jusqu'à la route. Au printemps, la roselière sèche et piquetée de buissons de saules abrite quelques couples de **rousserolles**, la **Locustelle tachetée** et parfois la **Gorgebleue**.

A la route, tourner à droite, **vers Korbeek-Dijle** puis, juste après avoir traversé la Dyle, emprunter le chemin empierré à gauche : il enjambe deux petits ruisseaux puis longe la rivière sur sa berge ouest. On remarque bien, ici, la grande largeur de la vallée. Le cours d'eau y est encore laissé à lui-même, déposant, lors des crues, des alluvions de part et d'autre de son lit actuel et créant ainsi naturellement des dépressions humides entre celui-ci et les versants.

La clôture au bout du chemin est fermée? C'est normal : une chicane sur la gauche permet le passage (attention aux gros sacs à dos). La sortie, identique, se trouve entre les 2ème et 3ème peupliers de gauche, à l'autre bout de la prairie. Poursuivre ensuite le sentier qui entre dans l'aulnaie : en hiver, on y rencontre fréquemment quelques **Tarins**. Après 225 m, **ne pas rater** le petit sentier à main droite, à la hauteur d'un gros bouquet de saules : il traverse un ruisseau sur une large poutrelle métallique puis grimpe raide sur 2 ou 3 mètres pour gravir la berge d'un étang.

Voici le **Grote Bron**, le grand étang de **Neerijse**. La vue sur la pièce d'eau est devenue quelque peu difficile suite au développement de la végétation, depuis que les grands peupliers ont été abattus, mais le coin sud-ouest, où l'on arrive, présente une trouée satisfaisante. C'est l'un des meilleurs endroits pour observer le **Balbusard** en halte migratoire, ou le **Grand Butor** hivernant; très intéressant pour les **canards** et les **grèbes** (jusqu'à plusieurs centaines de

fuligules au printemps, souvent quelques **Canards chipeaux**, jusqu'à plus de 50 **Sarcelles d'hiver** et autant de **Canards souchets**, voire de **Grèbes castagneux** en fin d'été, régulièrement des **Tadornes de Belon** au printemps...), mais ce peut être un désert en période de gel... ou après une chasse à l'automne! Lorsque le niveau de l'eau est bas et découvre des vasières, c'est un excellent point d'observation pour les **limicoles** en période de migration - tout comme, d'ailleurs tous les étangs de la vallée, mais ces occasions se font de plus en plus rares.

Si vous préférez ne pas dépasser quelques heures pour votre sortie, il faudra faire demi-tour ici, rejoindre la route et la prendre vers la droite en passant la Dyle, jusqu'à la gare de Oud-Heverlee. **Sinon, poursuivre sur la berge** du Grote Bron jusqu'à l'extrémité sud de l'étang et prendre le chemin qui s'enfonce dans le sous-bois. La **Parisette à quatre feuilles** et l'abondance des **noisetiers** indiquent un sol riche et humide. Après un peu moins de deux cents mètres, tourner sur un sentier à gauche puis, rapidement, à droite, le long d'un fossé. Au bout de celui-ci, passer le pont sur l'Ijse et prendre à gauche, en passant la barrière et en longeant la rivière.

On pénètre ainsi dans la réserve naturelle du **Dode Bemde** (beemd - ou bemd- signifie prairie humide), où un inlassable et remarquable travail de gestion (abattage des bois de peuplier, restauration des petits étangs, prairies de fauche) donne des résultats très encourageants. Poursuivre le chemin le long de l'Ijse vers le nord jusqu'à son confluent avec la Dyle, que l'on descend ensuite vers le sud sur sa rive droite. L'hiver, c'est l'un des meilleurs endroits pour observer le **Pipit spioncelle**. A la hauteur d'un important pont sur la rivière, un sentier part sur la droite dans une prairie et se poursuit sur un caillebotis pour accéder aux étangs de **Neerijse Kliniek**. Si la **Fauvette grisette** est très abondante dans les buissons des prés de fauche, c'est la **Rousserolle verderolle** et la **Locustelle tachetée** qui habitent les grandes étendues de reine des prés. La **Rousserolle effarvatte** et le **Bruant des roseaux** se rencontrent, eux, dans la roselière le long du caillebotis. A l'occasion, on peut avoir la chance d'entendre l'**Hypolaïs ictérine**, le **Rossignol** ou la **Gorgebleue**, mais cette dernière fréquente principalement les parties de la réserve non

Le sentier se rétrécit rapidement, longe de près de très beaux méandres naturels et aboutit dans un champ au **confluent de la Dyle et de la Nethen**. En remontant cet affluent sur quelques dizaines de mètres, on rejoint une route qu'il faut emprunter à droite sur environ un kilomètre. Peu après la première maison située à gauche de la route, s'engager sur un large chemin traversant un champ et le poursuivre lorsqu'il monte en tournant sur la digue d'un petit étang. A peine quelques dizaines de mètres plus loin, juste avant qu'il ne redescende, tourner à gauche dans un petit sentier qui mène à un observatoire.

Nous sommes arrivés au **Grootbroek**, l'étang de **Sint-Agatha-Rode**, qui porte bien son nom : c'est le plus vaste de la région; moins riche en oiseaux d'eau que le Grote Bron à Neerijse (peut-être suite à une piètre qualité de l'eau), il n'en demeure pas moins un haut lieu d'observation dans la vallée : le **Grand Cormoran** y est présent toute l'année, quelques **Guifettes noires** s'y attardent parfois, le **Harle piette** s'y rencontre désormais presque chaque hiver,

accessibles au public. Enfin, l'**Hirondelle de rivage** se rencontre tout au long de la belle saison au-dessus des petits étangs, que fréquente régulièrement la Sarcelle d'été.

En revenant sur ses pas jusqu'au grand pont sur la Dyle, on peut choisir de le passer et de poursuivre jusqu'au chemin de fer, que l'on longe ensuite, sans le traverser, pour rejoindre **la gare de Sint-Joris-Weert**. Sinon on continue le chemin sur la rive droite de la rivière, sans traverser celle-ci : après avoir longé quelques prairies, on aborde de vieilles peupleraies, où le chant du **Loriot** résonne fréquemment au printemps. La **Buse variable** habite les environs et s'y observe toute l'année. Ayant rejoint la route reliant Neerijse à Sint-Joris-Weert, l'emprunter sur quelques mètres pour traverser la Dyle puis prendre immédiatement à droite en longeant la rivière sur sa rive gauche. Une petite pose au pont permet généralement d'observer la **Bergeronnette des ruisseaux**.

parfois accompagné d'un **Garrot**, et il s'agit d'un excellent poste d'observation pour les **rapaces**, notamment en période de migration : le **Balbuzard** y séjourne à chaque passage, le **Faucon hobereau** s'observe d'avril à septembre, surtout lorsqu'il chasse les libellules en fin de saison et lorsqu'un **Pygargue à queue blanche** fréquente la vallée, il n'est pas rare de le voir au Grootbroek. Attention toutefois en période de chasse : le tir au colvert d'élevage est un bien triste spectacle! Pour poursuivre, revenir sur ses pas jusqu'au chemin et continuer à gauche, vers le sud. Après quelques centaines de mètres, on aborde un vaste ensemble de pâtures qui peuvent être intéressantes tant en hiver (notamment par faibles gelées) qu'au printemps (passage actif et passif). On entre en région Wallonne peu avant d'arriver à la route, que l'on prend à main gauche, vers **Pécrot**. Juste après la première maison du village, s'engager à droite dans une petite rue.



Etang de Pécrot (Marc Walravens)

Après deux cents mètres, on aborde l'**Etang de Pécrot**, loué et géré par les Pêcheurs du Parc de La Dyle. La plus grande partie de la zone d'eau libre est vouée à la pêche alors que la remarquable cariçaie-jonchaie et les aulnaies et saulaies inondées sont un refuge pour la faune et la flore : on y trouve des touradons d'une espèce de laïche particulière (**Carex paniculata**), qui chaque année pousse un peu plus haut et finit par former une petite tour. Une autre

plante, la **Patience maritime (*Rumex maritimus*)**, une oseille très rare à l'intérieur des terres, y pousse également en abondance. Le **Grèbe huppé**, le **Fuligule morillon** et le **Martin-pêcheur** s'observent facilement en période de nidification, à l'opposé du **Râle d'eau**, que l'on entend plus qu'on ne voit. Comme les autres étangs, celui de Pécrot est intéressant en passage, surtout lorsque le niveau des eaux est bas. Dès l'automne, les **Bécassines des marais** peuvent y être nombreuses (jusqu'à une centaine)... mais il n'est pas toujours aisé de les observer : elles se cachent volontiers dans la végétation de la partie sud de l'étang, qui leur offre une excellente aire de repos, et s'y mêlent à tout autant de **Sarcelles d'hiver**. D'octobre à mars, la cariçaie sert de dortoir à quelques dizaines de **Pipits spioncelles**, alors qu'un nombre parfois impressionnant de **Corbeaux freux** et de **Choucas** (jusqu'à plus de 3.000) passent la nuit dans les peupleraies voisines.

La **gare de Pécrot** est toute proche : pour la rejoindre, il suffit de regagner la route et de la suivre sur 200 mètres, jusqu'au passage à niveau. Sinon, en longeant discrètement l'étang sur sa rive est (à gauche en arrivant) et en veillant à ne pas déranger les pêcheurs, il est possible de poursuivre la balade vers le sud. Arrivé au bout de l'étang, longer le petit côté du terrain de football, emprunter un chemin carrossable jusqu'à la rue Hoslet et tourner à droite. Après avoir traversé un bois, le chemin arrive au Grand Pré, où il tourne brusquement vers la gauche, longeant une friche humide et des pâtures bordées par la Dyle, peu visible à cet endroit. Quelques couples de **Vanneaux huppés** nichent dans les prés alors que **Rousserolle verderolle** et **Fauvette grissette**, parfois accompagnées d'une **Locustelle tachetée**, habitent la zone humide. En hiver, **Tarins**, **Bouvreuils** et quelques fois le **Chardonneret** fréquentent les aulnes et les taillis et par temps de neige, il peut arriver de rencontrer un **Butor** en quête de nourriture dans l'un des nombreux fossés visibles depuis le chemin. Prendre le premier chemin à gauche en direction des habitations puis tourner à droite, juste avant celles-ci, en longeant les jardins. Après la peupleraie, le sentier se rétrécit en traversant un sous-bois, à la sortie duquel il peut arriver d'entendre le **Rossignol** ou l'**Hypolaïs ictérine** puis rejoint une route, face au **château de la Protection Civile** et à l'ancienne **fabrique Tudor**. A gauche, à 150 mètres, se trouve la **gare de Florival**. A droite, une petite heure de balade permet de découvrir la dernière pièce d'eau de la promenade.

Pour rejoindre l'**étang de Florival** (ancienne commune d'Ottenburg), prendre la route vers la droite, passer la Dyle et poursuivre sur 350 mètres, jusqu'à ce qu'un large chemin carrossable parte à angle aigu sur la gauche, juste après une habitation : il mène au bord de l'étang. Transformé en friche humide suite à d'importants problèmes d'étanchéité, le site était voué à disparaître, jusqu'à ce qu'un projet de réhabilitation soit envisagé par la Région Flamande.

Actuellement, la petite partie inondée de la roselière permet la nidification du **Grèbe castagneux** et la présence de quelques **canards**. **Râle d'eau**, **Gorgebleue**, **Rousserolles verderolle** et **effarvate**, **Bruant des roseaux** et peut-être le **Rossignol** nichent sur le site. L'extrémité du bois de Laurensart, toute proche, permet généralement d'observer quelque **rapace** ou d'entendre crier le **Pic noir**. Pour clôturer la promenade, revenir sur ses pas jusqu'à la gare de Florival.

La forêt de Mollendaal

A cheval sur les anciennes communes de Hamme-Mille, Bierbeek et Haasrode, la **forêt de Mollendaal** et le **plateau de Mille** représentent un remarquable ensemble d'environ 1.300 ha sans habitation et qu'aucune route ne traverse. Il offre un panorama fort complet de l'avifaune des bois et des champs brabançons, tant au niveau des passereaux que des rapaces et des pics.

La meilleure façon d'aborder ce vaste territoire est de se parquer à la petite chapelle située en pleine forêt, **le long de la N25 reliant Hamme-Mille à Leuven**, à la hauteur de la **Walendreef** (sur la N25, à 2,4 km au nord des feux du centre d'Hamme-Mille).

A la chapelle, on emprunte la **Walendreef**, vers l'est (qui devient peu après la Limietendreef) et, tout en traversant la forêt, tantôt dans de vieilles chênaies, tantôt dans des hêtraies ou des peuplements mixtes de feuillus et de conifères, on rencontre, en abondance, toutes les espèces de **mésanges** indigènes ainsi que les deux **roitelets**. Le **Gobe-mouche gris**, le **Pouillot siffleur** et le **Bouvreuil** y sont présents, mais en petit nombre. La **Grive draine** niche dans la forêt jardinée, de même que le **Pigeon colombin**, et le chant du **Coucou gris** y résonne tout le printemps. Cinq espèces de pics se reproduisent ici : le **Pic épeiche** est certes le plus commun mais le **Pic mar** n'est pas rare, principalement dans les vieilles chênaies, alors que le **Pic noir** fréquente plutôt les hêtraies et plantations de conifères. Le **Pic vert** préfère les lisières et c'est sans conteste le benjamin d'entre eux, le **Pic épeichette**, qui est le plus rarement contacté. Inutile d'utiliser la repasse à l'enregistreur pour attirer ces oiseaux (au risque de n'attirer qu'un autre ornithologue...). Mieux vaut y préférer une belle journée ensoleillée de février ou de mars, lorsque l'activité nuptiale et les manifestations vocales des pics sont à leur comble. Ce sera d'ailleurs peut-être l'occasion d'assister en outre à la parade nuptiale de l'**Autour** ou d'un couple de **Buse**.



Vieille futaie en de hêtres en forêt de Meerdael, dont la forêt de Mollendaal est un prolongement.
(Marc Walravens)

Lorsque la Limietendreef rejoint l'orée est de la forêt, tourner à droite sur un chemin agricole traversant le **plateau de Mille** et rejoignant la chapelle du Rond-Chêne. Peu avant d'atteindre celle-ci, tourner à nouveau à droite et remonter sur un chemin à travers champs jusqu'à la lisière de la forêt, au lieu-dit **le Cayberg**. Là, prendre une grande voie carrossable vers la gauche, passer devant la **Ferme des Biches** et poursuivre jusqu'à la maison forestière **De Warrande**. Cette escapade à travers champs permet la découverte des **Bruants proyer** et **jaune**, de la **Bergeronnette printanière**, de la **Linotte mélodieuse** ou de la **Fauvette grisette**. Quelques couples de **Perdrix grises** habitent encore les lieux et la **Caille** se manifeste plus ou moins abondamment selon les années, habituellement lors des chaudes soirées de juin. Le **Vanneau huppé** niche régulièrement et stationne parfois en grandes bandes à la mauvaise saison.

Ceci ne manque pas d'attirer l'**Autour** ou l'**Epervier**. **Buse variable** et **Faucon crécerelle** sont également fréquents. Le **Busard des roseaux** s'observe d'avril à octobre, le **Busard Saint-Martin** l'autre moitié de l'année. La chance permet parfois de rencontrer le **Busard cendré**. Il est souvent payant de scruter le ciel au-dessus de la forêt depuis le chemin de crête allant du Cayberg à la maison forestière : outre les rapaces déjà cités, les chances sont importantes, à la belle saison, d'y découvrir l'une ou l'autre **Bondrée** voire un **Faucon hobereau**.

A la **maison forestière De Warrande**, où nichent le **Moineau friquet** et le **Rougequeue noir**, tourner à droite dans une longue allée bordée de vieux hêtres pourpres. A l'orée de la forêt, tourner à nouveau à droite sur un chemin bordé des mêmes arbres et le poursuivre jusqu'à ce qu'il descende et arrive au **Dikke Eik**, un remarquable chêne plusieurs fois centenaire. Y prendre, à gauche, la drève du même nom, jusqu'à retrouver la **Walendreef**, qui, en l'empruntant à gauche, nous ramène à notre point de départ.

Une promenade vespérale en lisière de la forêt et dans les champs par une belle soirée de juin sera généralement l'occasion d'observer la croule de la **Bécasse** et d'entendre crier les jeunes de la **Chouette hulotte** et du **Hibou moyen-duc**

alors que les chants de la **Caille** et de la **Perdrix grise** s'élèvent dans la fraîcheur du soir. Parfois les cris de la **Chouette chevêche** retentissent au loin, du côté de **Mille**.

Le plateau de Gottechain

Situé entre le village de Gottechain et la N 91 reliant Hamme-Mille à Eghezée, le plateau de Gottechain est une vaste étendue de grandes cultures bordée de vallons boisés. Le plus simple est de l'aborder par le **village de Gottechain**, où l'on se parkera à l'église. <div>

A l'église, on emprunte le petit sentier partant à gauche, devant l'édifice, et qui, le contournant en montant, rejoint la rue de la Bryle. Traversant cette dernière, on s'engage dans la rue de Linsmeau qui, après avoir traversé un premier champ, descend en un chemin creux en longeant prairies, haies et bosquets. C'est le domaine du **Bruant jaune** et de la **Fauvette grisette** à la belle saison, des **quatre espèces de grives** l'autre moitié de l'année. Au bas de la descente, tourner à gauche, en direction des **bois de Beusart et Linsmeau**. Un coup d'oeil aux jumelles permet souvent l'observation de quelque rapace : **Buse variable, Epervier, Autour et Faucons crécerelle et hobereau** s'y rencontrent régulièrement. En poursuivant le chemin montant dans le bois, on rejoint l'entrée de la **Ferme de Linsmeau**. Juste après celle-ci, tourner à gauche et longer le bois du même nom pour aborder le vaste **plateau de Gottechain**. Ayant quitté la lisière, prendre le premier chemin à droite puis le premier à gauche. Au croisement suivant, tourner à gauche tout en laissant un chemin de chaque côté. Poursuivre pendant un peu moins de 2 km en passant deux croisements puis tourner à gauche dans le chemin venant d'**Hamme-Mille** qui, en passant à proximité de la vieille **Ferme du Chapitre**, permet, par les rues de Nodebais et des Déportés, de rejoindre l'église. De mi-avril à début juillet, ce parcours est l'occasion d'observer avec certitude le **Bruant proyer** (une dizaine de couples) et la **Bergeronnette printanière** (une quinzaine de couples). La **Caille** est annuelle et la **Perdrix grise** se rencontre toute l'année. Le **Vanneau huppé** niche et stationne par milliers à l'arrière saison, souvent accompagnés de **Pluviers dorés, Busard Saint-Martin, Epervier et Faucon émerillon** sont réguliers au passage ou en hiver. Le **Busard des roseaux** estive alors que le **Busard cendré** est occasionnel. Une promenade en avril - mai ou en août - septembre est l'occasion de rencontrer immanquablement des migrants, dont les **Traquets motteux, tarier et pâtre**, quantités de **Bergeronnette grises et printanières**, de **Pipits farlouses**, en plus petit nombre le **Pipit des arbres** et, d'octobre à mars, parfois le **Pipit spioncelle**.

Le plateau de Bossut

D'une physionomie semblable au plateau de Gottechain, le plateau de Bossut, situé entre le village du même nom et la vallée de la Dyle, est un peu plus petit et bordé de plus nombreux bois. L'avifaune y est plus variée, combinant les espèces des grandes étendues agricoles (**Bruant proyer**, **Bergeronnette printanière**, **Caille**, **Perdrix grise**) aux espèces des bois (**rapaces**, **Pic noir**, **Pigeon colombin**, **fauvettes**) et des fermes et villages (**Moineau friquet**, **Rougequeue noir**). Très bien situé, il est un excellent lieu d'observation de la migration active d'août à novembre, en particulier sur le chemin au sud-est du lieu dit **La Malhaise** : 12 espèces de **rapaces**, **oies**, **cormorans**, quantité de **passereaux** et quelques **limicoles**



Plateau de Bossut : le lieu dit La Malhaise (Marc Walravens)



Plateau de Bossut : amorce de chemin creux (Marc Walravens)

Ce plateau s'aborde avantageusement à **partir de Bossut** : descendre vers le nord, vers la vieille ferme du Grand-Royal, tourner à gauche et traverser le Champ de Bossut en direction de Nethen, jusqu'au lieu-dit **Paradis**. De là, remonter vers **La Malhaise**, poursuivre vers la Verte Voie mais, dans la descente, reprendre un chemin remontant sur le plateau et rejoignant Bossut. Cette promenade est également facilement accessible à partir des gares de **Pécrot** et de **Florival**.

Renseignements pratiques

Où ?	Quand ?	Comment y arriver ?
La région concernée ici s'étend de l'étang de Florival (commune de Huldenberg) au sud (carte IGN 32/5-6) à ceux d'Oud-Heverlee au nord (carte IGN 32/1-2) et comprend bois et plateaux cultivés à l'est, sur les communes de Grez-Doiceau et Beauvechain.	Toute période est intéressante, avec une préférence lors des périodes de passage migratoire. Les périodes de gel prononcé chassent généralement la majorité des oiseaux d'eau. Quant à l'été, il s'agit d'une période plus calme, du moins pour les oiseaux; c'est alors le moment de s'intéresser aux papillons, libellules ou autres coccinelles...	En voiture, en train (ligne Ottignies - Wavre - Leuven, gares de Florival, Pécrot, Sint-Joris-Weert et Oud-Heverlee) ou bien sûr à vélo, le moyen de locomotion idéal pour rallier rapidement chaque étang ou pour parcourir les plateaux et bois voisins (la promenade n°1 n'est pas adaptée au vélo).

Bon à savoir

- D'août à janvier, certains étangs font l'objet d'activités cynégétiques régulières; d'autres étangs ont par contre été achetés par la Région Flamande pour une gestion en réserve naturelle; la chasse n'est plus autorisée sur l'étang de Pécrot depuis plusieurs années.
- Certains bois ou parties de plateau sont entièrement fermés au public pendant quelques heures en période de chasse.
- Dès la fin juin, la végétation (notamment les orties, gaillets et autres ronces) est haute le long de certains sentiers, parfois très étroits: prévoir un pantalon pas trop léger et des longues manches.
- La section Aves Bruxelles-Brabant organise régulièrement des excursions dans le pays de la Dyle.
- Enfin, excepté les forêts de Meerdaal et Mollendaal, la plupart des bois sont privés : les chemins indiqués sur les cartes IGN ne sont pas nécessairement accessibles au public; respectez les interdictions, ceci ne vous empêchera pas d'effectuer de belles observations.

Sources d'informations

- Une très bonne compilation des observations ornithologiques au cours des cents dernières années dans la partie flamande de la Dyle vient de paraître: "*Vogels in het Dijleland*" par Maarten HENS (éd.). Ce livre est disponible à l'Infocentrum van de Vrienden van Heverleebos en

Meerdaalwoud, Waversebaan, 66 à 3001 Heverlee (tél.: 016/23.05.58) au prix de 10 Euros.

- Un site Internet pour en savoir plus sur le Werkgroep Dijleland, avec la possibilité de s'abonner à un forum (en néerlandais) pour être tenu au courant des dernières observations :
http://members.tripod.lycos.nl/Wielewaal_Leuven/
- Des questions sur le projet du Parc naturel de la Dyle? Les Amis du parc de la Dyle se feront un plaisir de vous répondre : Dr Jacques Sténuit: 010/84.61.57 (ou 02/731.03.27).

(Texte de Marc Walravens et Guy Rotsaert)